

Chazemais au Cœur...

Défendre le monde rural,
persister dans nos valeurs
solidaires et humanistes

N°6/AUTOMNE 2021



Mot du Maire

Christophe LECLERC,
Maire



Madame, Monsieur, Cher.e.s ami.es,

Le mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire. Les enfants reprennent le chemin des écoles avec les enseignants, ainsi que tout le personnel communal de la garderie à la cantine, à qui je renouvelle toute ma confiance pour cette nouvelle année 2021-2022.

Le 14 septembre a eu lieu la réunion de rentrée à laquelle j'ai assisté, accompagné d'Anyta CHEMINOT, adjointe en charge des affaires scolaires, un moyen pour nous d'échanger avec les parents sur le fonctionnement des différents services municipaux mis en place pour leurs enfants. 62 000 € ont été investis pour l'amélioration du cadre de vie des élèves ! Ce fût l'occasion également de souhaiter à nouveau la bienvenue à Jean Baptiste COUDERT, nouvel enseignant au côté de Julie VALENCIER, directrice de notre école. 44 enfants sont scolarisés à Chazemais.

Jour après jour, la vie "d'avant la pandémie" reprend progressivement. Le 19 septembre, les spectateurs sont venus en nombre au spectacle conte musical organisé par le centre social de Saint Martinien et financé par la Municipalité. Un véritable succès qui montre que la culture a toute sa place dans notre commune. D'autres animations sont déjà programmées.

Cette rentrée est aussi marquée par l'obstination de BORALEX de continuer les démarches sur l'implantation d'un parc éolien, malgré le rejet du conseil municipal et d'un très grand nombre d'habitants. S'il le faut, la commune s'entourera d'une assistance juridique pour réaffirmer sa demande d'abandon de ce projet.

Nous sommes également très heureux de savoir que notre projet d'aménagement du Bourg entre pleinement dans le dispositif "Revitalisation, Centre ville, Centre bourg" et qu'à ce titre il pourra bénéficier des subventions départementales.

La municipalité poursuit ses efforts pour un village propre, fleuri, où il fait bon vivre. Mais cela ne peut être possible qu'avec la coopération de chacun d'entre vous.

Soyons les artisans du bien vivre ensemble dans notre beau village.

Prenez soin de vous et des autres.

Avec toute ma sympathie,

**Christophe Leclerc,
Maire de Chazemais**

LA PHOTO DU TRIMESTRE



Une belle rentrée scolaire, placée sous le signe du soleil, 44 élèves accueillis. 62 000 euros ont été récemment investis pour valoriser le cadre de vie de ces jeunes élèves. L'école, le restaurant scolaire et la garderie périscolaire ont fait peau neuve.



BUDGET

C'est une très bonne nouvelle qui démontre la rigueur budgétaire de la commune, surtout en cette période de crise sanitaire, le programme d'investissement 2021 et les reports de 2020 ont été presque entièrement réalisés et engagés ce qui représente une somme de **148 635 euros** et cela se voit : façade de la garderie, de la salle polyvalente, porte et volets roulants à l'école, peintures extérieures de bâtiments communaux, mur de l'école, mur du cimetière...

Les travaux de voirie étaient également au programme : chemin des Vignes, la Plante à Haute, pont et route du Désert, Puy Bouillard...



Des projets pour demain

Depuis le printemps, la municipalité travaille à la mise en œuvre de ses projets structurants. L'idée majeure : valoriser notre territoire, notre patrimoine pour dynamiser la commune. Pour ce faire, de nombreuses réunions ont eu lieu, avec les forces vives de la commune, habitants, présidents d'associations, élus communautaires, communes proches de Chazemais et bien sûr les partenaires institutionnels, Préfecture, CAUE, ATDA, DDT03, PETR Vallée de Montluçon et du Cher.

Dernièrement le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) a rendu son rapport qui servira de base pour lancer la phase opérationnelle qui comporte deux projets distincts : la création d'un carrefour de randonnée à proximité du centre de la France (Maison du randonneur de Villevendret), et le réaménagement du centre bourg.

Pour ce dernier projet le conseil municipal a décidé de racheter la maison et les terrains attenants à l'église. La maison que l'on nommait dans un lointain passé "La maison du garde" ou faussement "l'ancienne cure" est aujourd'hui dans un état de délabrement avancé et ses terrains sont en friche ce qui nuit grandement à l'environnement global de l'espace public.

Son devenir, tout comme la concrétisation des deux projets d'aménagement, feront bien évidemment l'objet d'échanges avec les tous les habitants de la commune. ■■■■

■ Éolien, quoi de neuf ?

Le 1^{er} juin dernier, le Conseil municipal de Chazemais s'est opposé au projet éolien porté par la société BORALEX et a demandé que l'étude cesse et que le mât de mesure soit démonté.

Aujourd'hui, les élus réitèrent leur position et dénoncent l'obstination de la société BORALEX qui organise des portes à portes pour sonder l'opinion des habitants majoritairement contre et qui s'apprête à déposer en Préfecture une étude d'impact environnemental.

Fort d'un large soutien populaire, la commune saura s'entourer des meilleurs outils, y compris juridique, pour réaffirmer son opposition à ce projet. La préservation de son patrimoine, les enjeux environnementaux, le réaménagement du centre bourg et des hameaux, la randonnée, le tourisme vert, sont et restent des objectifs prioritaires dans lesquels l'éolien n'a pas sa place.

■ Recensement de la population

Prévu initialement en 2021 mais reporté en raison du COVID 19, le recensement de la population se tiendra du 20 janvier au 19 février 2022. Lydia PERRIER a été désignée par le Conseil municipal, coordonnateur communal, référent principal de l'INSEE, pour la 5^{ème} fois de sa carrière. Un agent recenseur a été recruté pour aller à la rencontre des administrés de la commune. Les habitants seront sans nul doute heureux de retrouver notre ancienne factrice Marie-Claire PROUTEAU.

■ École Hubertine AUCLERT

En raison de la mise en place des mesures sanitaires qui nous privent de la participation des enfants, l'inauguration de notre école du nom de cette grande dame, prévue en octobre de cette année ainsi que la semaine d'animations autour des droits des femmes, ont été reportées en mai 2022, du samedi 7 au vendredi 13. Nous reviendrons dans le N°8 Printemps de "Chazemais au Cœur" sur le programme qui de fait va s'enrichir.



■ Photos anciennes

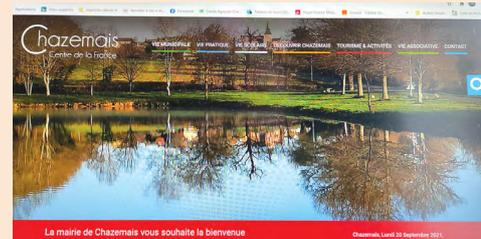


Mettre en valeur le patrimoine photographique de la commune est un sujet à l'ordre du jour. Deux projets pourraient rapidement se concrétiser, réalisation d'une expo photos et mise en place de plots d'informations photographiques sur la commune.

Si vous disposez de clichés anciens, n'hésitez pas à les porter en mairie, ils seront scannés et nous vous rendrons de suite les originaux. Prochainement pour les personnes intéressées une réunion sera programmée.

■ Site Internet le retour

L'hébergeur du site Internet de la commune a connu au printemps un incendie dans un de ses bâtiments, privant ainsi de nombreuses communes, entreprises, l'accès à leur site. Vu l'ampleur, la réparation a demandé de longs mois mais ça y est, le site est de retour, n'hésitez pas à vous connecter.



■ Location salle

A nouveau vous pouvez louer la salle polyvalente, même si le protocole oblige le respect des règles sanitaires. Ainsi, tant qu'il est en vigueur le pass sanitaire, est de la responsabilité du loueur qui s'engage à être en règle en cas de contrôle. ■■■■

Dominique GIBERT, conseiller municipal



Derrière la barbe se cache un des hommes les plus discrets de la commune mais pas un des moins efficace. Dominique GIBERT, 26 ans de mandat, a été élu lors des municipales de juin 1995 et il a toujours su répondre présent que ce soit, bien sûr, aux conseils municipaux, au tennis, à l'Amicale laïque, au Comité des fêtes, sur les planches du théâtre, à l'Association Allier sésame autisme... Et demain, quand sera-t-il de la vie associative ?

■ Quelle est votre vision de la vie associative en général et à Chazemais en particulier ?

Force est de constater que cette dernière est en train de connaître des bouleversements importants, il y a les populations et les centres d'intérêt qui changent et bien sûr la COVID 19 n'a rien arrangé en venant couper l'herbe sous le pied à nombre d'initiatives et activités. C'est vrai au sein de toutes les associations et bien sûr pour celles de Chazemais même si, ici, nous avons la chance d'avoir une vraie richesse humaine.

■ A quoi l'expliquez-vous ?

Le vivre ensemble est une particularité de Chazemais elle est aussi le fruit d'années de pratique. Depuis le milieu des années 70, grâce, entre autres, à l'Amicale laïque, aux femmes et hommes qui l'ont fait vivre, évoluer, transformer, puis par la suite à toutes

les associations qui ont su garder un esprit avenant et bon enfant. Il serait trop long d'énumérer les noms de tous ces acteurs de la vie associative de notre commune et j'aurai surtout peur d'en oublier, mais chaque personne quelle que soit sa responsabilité dans la structure a permis ce dynamisme. Dans une association il n'y a pas de grandes mains ou de petites mains, il y a un collectif. Et ce collectif aujourd'hui a laissé des traces. Ici la notion d'investissement personnel est forte, nous l'avons vu, lors de l'accueil des réfugiés Maliens, l'humanisme de notre population nous honore.

■ Et demain alors ?

Déjà la vie associative reprend doucement et sûrement à Chazemais, le programme et informations de ce journal le montrent, avec des nouveautés appelées à devenir récurrentes. Mais il est clair que nous devons réfléchir à des pistes différentes et complémentaires. Des demandes nouvelles se font jour, que ce soit au niveau d'activités, manuelles, culturelles, solidaires. Il est sûrement intéressant de définir des pistes en prenant en compte les besoins et publics différents, enfance, jeunesse, sénior, tout en préservant bien sûr des moments intergénérationnels, autour de fêtes, projections, débats... Des personnes sont partantes et ont proposées des idées originales et nouvelles, la commune va les soutenir dans leurs projets. Avec elles nous trouverons un cadre pour l'organiser, le **"faire ensemble"** est le maître-mot de l'action municipale.

INFOS

Programme d'événements à venir...



Vendredi 29 octobre de 18h à 20h, Salle polyvalente
Fête Halloween. Participation : 2 euros par enfant.



Samedi 6 novembre à 11h00
Maison communale des services -
remise des lots du concours des
Maisons Fleuries.

Judi 11 novembre à 11h00
Cérémonie devant le monument
aux morts.

Judi 18 novembre à partir de 18h30
Beaujolais Nouveau au Grillon. Participation 7 euros.
Réservation avant le 15 novembre.

**Samedi 20 novembre
à partir de 12h,
Salle polyvalente**
"Repas des plus de 60 ans".
Les conjointes et conjoints
sont invités.
Inscription avant le 2 novembre.



Samedi 27 novembre
Pêche de l'étang communal.



Vendredi 3 décembre de 18h à 20h
Maison communale des services - Conférence sur Pierre DIOT
(1881-1956), architecte au service de Montluçon et natif de Chazemais,
suivi d'un apéritif au "GRILLON".



BIEN VIVRE Chazemais



ELLES, ILS FONT CHAZEMAIS

Pour ce numéro et le prochain, nous avons fait le choix de mettre en avant nos associations et en premier lieu celles qui ouvrent les inscriptions en cette rentrée 2021. Un coup de chapeau à tous les bénévoles, qui plus est, en cette période de COVID ou la vie des structures associatives a été grandement bouleversée.



Tennis c'est reparti !!!

Plusieurs formules :

"Entraînements libres" (gratuit) pour les adultes le mercredi soir (non encadré mais avec un responsable de créneau).

16h30-18h (responsable Dominique Gibert) à Vallon-en-Sully

18h-19h30 (responsable Christophe Dumas) à Vallon-en-Sully

"Cours Adultes" (payants) le lundi soir à Vallon-en-Sully, encadrés par Fabien Bellec :

soit des créneaux d'1h de 18h à 19h (débutants) et de 19h à 20h,

soit des créneaux de 1h30 de 18h à 19h30 (débutants) et de 19h30 à 21h.

"Cours Adultes" (payants) à Huriel, encadrés par Christophe Debord.

"Cours Jeunes" (payants) : 15h30-16h30 et 16h30-17h30 les samedis à Vallon-en-Sully, 18h-19h et 19h-20h les samedis à Huriel.

Tarifs :

Pour les entraînements jeunes : 25€ pour la licence et 85€ pour les entraînements pour la saison, soit 110€ l'année tout compris !!! Possible réduction de 10€ si 2 enfants de la même famille ou 1 enfant et 1 adulte. Pour les adultes (prix dégressif) entre 150€ et 200€ environ (sans la licence et pour 30 séances).

Rappel : coût d'une licence 40€ en Loisir et 65€ en Compétition pour les adultes.

Pass sanitaire exigé à toute personne étant âgée de plus de 11 ans, pour le paiement de la "Licence + Entraînements", le Pass-Sport qui fait bénéficier d'une réduction de 50€ est accepté.

Renseignements : Julien FRANCOIS (Président du VHCT) - Tél. 06 22 21 88 56 ■■■■

Gym détente Chazemais

L'association existe depuis 22 ans

et le Bureau est composé de :

Présidente : THOMAS Édith

Trésorière : LEROY Geneviève

Secrétaire : CROMARIAS Aude

Saison 2021-2022 (hors vacances scolaires), salle polyvalente :

Les jeudis : 18h-19h, gym douce (en douceur mais intensément, les muscles profonds n'ont qu'à bien se tenir, Pilates est au rendez-vous).

Les lundis : 19h30-20h30, gym tonique (renforcement musculaire, cardio...).

2 séances gratuites suivies, puis si vous êtes convaincus, il faut prévoir un certificat médical. La performance n'est pas d'actualité, juste le bien-être, dans la convivialité et en musique. Les exercices peuvent être adaptés à chacun et la bonne humeur est rarement absente.

Venez nombreux, n'hésitez pas à venir essayer pour vous faire votre propre opinion ! Ouvert à tous, pas de niveau requis. Pass sanitaire obligatoire, chacun apporte son tapis de sol (raisons sanitaires) et sa bouteille d'eau (pour limiter les courbatures). ■■■■



Club Joie et Amitié

Activités : les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} jeudi du mois de 14h à 18h, Maison communale des services. Pass sanitaire demandé.

Renseignements : Lucien DUMAS - Tél. 04 70 06 47 72 ■■■■

L'ACCA de Chazemais

Association communale de chasse agréée



Encore ouverte à l'ensemble des habitants de la commune (40€). Pour les extérieurs c'est clôturé. L'activité se résulte en 2 parties : chasse petits gibiers en alternance avec la chasse aux grands gibiers. Lâchage : 80 faisans / an. Pour la saison : 12 bracelets de chevreuil et 4 de sanglier. Chasse : uniquement les dimanches et jours fériés (hormis une date ou deux dans l'année). Niveau sanitaire : ni Pass, ni masque car activité en extérieur.

Renseignements : Jérôme TABUTIN - Président - Tél. 06 85 04 78 47 ■■■■



NOS COMMERCES

Le Grillon

Commerce de proximité, dépôt de pain (sur commande), épicerie, journaux, tabac, bar. Du mardi au dimanche, chaque matin de 9h15 à 13h. Ouvert toute l'année, sauf jours fériés.

☎ 06 42 58 11 25 / 04 70 04 33 46

Commerces ambulants (frites, pizza...)

• **Lapicfrite03** : Le mardi soir à partir de 18h, Place de l'Église

☎ 07 66 44 64 18 (Bruno EBRARD)

• **La Guinguette à Lolo** : Le jeudi soir à partir de 18h, Place de l'Église

☎ 07 55 13 91 39 (Loïc MOREAU)



INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE CHAZEMAIS

1 Route de Vallon-en-Sully

03370 CHAZEMAIS

☎ 04 70 06 46 24 - ☎ 04 70 06 42 72

Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Mardi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 8h à 12h

🌐 www.chazemais.fr

✉ mairie-chazemais@wanadoo.fr

📍 Chazemais au Cœur



Comité de rédaction : Lydia Perrier, Sylvie Dumontet, Anyta Cheminot, Thierry Charret.